

Fiche de données de sécurité
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

Date de révision: 31/08/2023

PACKING ZWART

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE SOCIETE/L'ENTREPRISE

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: PACKING ZWART

Code: D200001

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations recommandée: Produit d'étanchéité Bâtiment et travaux de construction

Utilisations déconseillées: Aucun(e) connu(e).

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Entreprise: MULTITASK INDUSTRIES
KARNEMELKSTRAAT 12
9060 ZELZATE / BELGIUM
TEL : +32 (0)9 282 43 61
FAX : +32 (0)9 337 04 96
HOMEPAGE: www.multitaskindustries.be
EMAIL: info@multitaskindustries.be

Secteur informatif:

Informations techniques: info@multitaskindustries.be

1.4 Numéro d'appel d'urgence: Centre antipoison (Bruxelles): +32 (0)70 245 245.

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le Règlement (CE) N° 1272/2008

Toxicité aquatique chronique, Catégorie 3 H412

Aérosols, Catégorie 3 H229

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le Règlement (CE) N° 1272/2008

Pictogrammes de danger: /

Mention d'avertissement: Attention.

Mentions de danger:

H229 Récipient sous pression: Peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence:

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

Fiche de données de sécurité

Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

Date de révision: 31/08/2023

PACKING ZWART

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P410 + P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F.
P501 Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets homologuée.

2.3 Autres dangers

De petites quantités de Acide acétique (CAS 64-19-7) sont formées par hydrolyse et relarguées lors du durcissement.

PBT & vPvB: Ce mélange contient des substances considérées comme persistantes, bioaccumulables et toxiques (PBT). Ce mélange contient des substances considérées comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB).

Informations relatives aux perturbateurs endocriniens: Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1 Substances

Sans objet.

3.2 Mélanges

Nom chimique	Identificateur du produit	% massique	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Limite de concentration spécifique (LCS)	Facteur M	Facteur M (long terme)
Triacetoxy (propyl) silane	N° CE: 241-816-9 N° CAS: 17865-07-5 N° REACH: 01-2119966899-07-XXXX	1 - <5	Skin Corr. 1B (H314) (EUH071)	-	-	-
Silanetriol, méthyl-, triacétate	N° CE: 224-221-0 N° CAS: 4253-34-3 N° REACH: 01-2119966899-07-XXXX	1- <2.5	Skin Corr. 1C (H314) Acute Tox. 4 (H302) (EUH014)	-	-	-
Octaméthylcyclotétra siloxane	N° CE: (014-018-001) 209-136-7 N° CAS: 556-67-2 N° REACH: 01-211952923836-XXXX	0.01 - <0.1	Repr. 2 (H361f) Aquatic Chronic 1 (H410) Flam. Liq. 3 (H226) PBT vPBT	-	10	10
Des contaminants atmosphériques se forment lorsque la substance ou le mélange sont utilisés de la façon prévue.						
Acide acétique	N° CE: (607-002-00-6) 200-580-7 N° CAS: 64-19-7 N° REACH: 01-2119475328-30-XXXX	1 - <2.5	Skin Corr. 1A (H314) Flam. Liq. 3 (H226)	Eye Irrit. 2: 10% ≤ C < 25% Skin Corr. 1A: C ≥ 90% Skin Corr. 1B: 25% ≤ C < 90% Skin Irrit. 2: 10% ≤ C < 25%	-	-

Texte intégral des phrases H et EUH: voir section 16.

Estimation de la toxicité aiguë: Si les données DL50/CL50 ne sont pas disponibles ou ne correspondent pas à la catégorie de classification, la valeur de conversion appropriée de l'annexe I du CLP, tableau 3.1.2, est utilisée pour calculer l'estimation de la toxicité aiguë (ATEmix) pour classer un mélange en fonction de ses composants.

Fiche de données de sécurité
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

Date de révision: 31/08/2023

PACKING ZWART

Nom chimique	CE n° (numéro d'index UE)	Numéro CAS	DL50 par voie orale mg/kg
Triacetoxyp(ropyl)silane	241-816-9	17865-07-5	-
Silanetriol, méthyl-, triacétate	224-221-9	4253-34-3	1600
Octaméthylcyclotétrasiloxane	(014-018-00-1) 209-136-7	556-67-2	-

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration $\geq 0,1$ % (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59).

4. PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux: Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Après inhalation: EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

Après contact avec la peau: En cas d'irritation cutanée ou de réactions allergiques, consulter un médecin. Laver la peau avec de l'eau et du savon.

Après contact oculaire: Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau. Après le rinçage initial, retirer les éventuelles lentilles de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un ophtalmologue.

Après ingestion: NE PAS faire vomir. En cas d'ingestion, appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin.

Protection individuelle du personnel de premiers secours: Porter des vêtements de protection individuelle (voir chapitre 8).

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes: Aucun(e) connu(e).

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin: Traiter les symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés: Jet d'eau, dioxyde de carbone (CO₂), agent chimique sec, mousse résistant aux alcools.

Moyens d'extinction inappropriés: Jet d'eau à pleine puissance.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit chimique: La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants. Les récipients peuvent exploser en cas d'échauffement.

Produits de combustion dangereux: Oxydes de carbone. Dioxyde de carbone (CO₂). Dioxyde de silicium. La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants et toxiques.

Fiche de données de sécurité

Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

Date de révision: 31/08/2023

PACKING ZWART

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers: Porter un appareil respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, le cas échéant.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles: Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Mettre en place une ventilation adaptée.

Pour les secouristes: Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer les égouts. Ne pas laisser pénétrer le sol/le sous-sol. Voir la Section 12 pour plus d'informations sur les effets écologiques.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement: Tenir à l'écart des canalisations, des égouts, des digues et des cours d'eau. Ne pas disperser le produit déversé avec un jet d'eau haute pression.

Méthodes de nettoyage: Ramasser et transférer dans des récipients correctement étiquetés.

Prévention des dangers secondaires: Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations environnementales.

6.4 Références à d'autres rubriques

Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger: Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Utiliser un équipement de protection individuelle. Mettre en place une ventilation adaptée. Ne pas percer ni incinérer les récipients. Contenu sous pression.

Remarques générales en matière d'hygiène: Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains avant les pauses et après le travail. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation: Protéger de l'humidité. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et de toute autre source d'ignition (par exemple veilleuse, moteurs électriques et électricité statique). Conserver/stocker uniquement dans le récipient d'origine. Stocker dans un endroit sec. Stocker dans un récipient fermé. Stocker conformément aux réglementations nationales correspondantes.

Température de stockage recommandée: Conserver à des températures comprises entre 10 et 35°C.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s): Bâtiment et travaux de construction. Produit d'étanchéité.

Fiche de données de sécurité
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

Date de révision: 31/08/2023

PACKING ZWART

Mesures de gestion des risques (RMM): Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

Autres informations: Respecter la fiche de données techniques.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition: De petites quantités de Acide acétique (CAS 64-19-7) sont formées par hydrolyse et relarguées lors du durcissement.

Nom chimique	Union européenne
Acide acétique 64-19-7	TWA: 25 mg/m ³ TWA: 10 ppm STEL: 50 mg/m ³ STEL: 20 ppm

Niveau dérivé sans effet (DNEL): Aucune information disponible.

Predicted No Effect Concentration (PNEC): Aucune information disponible.

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques: Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage: Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches. Les protections oculaires doivent être conformes à la norme EN 166.

Protection des mains: Porter des gants appropriés. Utilisation recommandée :. Néoprène™. Caoutchouc nitrile. Caoutchouc butyle. Épaisseur des gants > 0.7mm. Le temps de protection mentionné pour le type de gant est en général supérieur à 480 min. Vérifier que le délai de rupture du matériau des gants n'est pas dépassé. Consulter le fournisseur des gants pour plus d'informations sur le délai de rupture des gants concernés. Les gants doivent être conformes à la norme EN 374.

Protection de la peau et du corps: Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation.

Protection respiratoire: Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. Porter un respirateur homologué EN 140 avec un filtre de type A/P2 ou plus efficace. Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.

Type de filtre recommandée: Filtre à gaz et vapeurs organiques conforme à EN 14387. Blanc. Marron.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement: Ne pas autoriser les rejets incontrôlés de produit dans l'environnement.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique:	Aérosol.
Aspect:	Pâte.
Couleur:	Noir.
Odeur:	Acide acétique.
Seuil olfactif:	Aucune donnée disponible.
Point de fusion/point de congélation:	Aucune donnée disponible.

Fiche de données de sécurité
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

Date de révision: 31/08/2023

PACKING ZWART

Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition:	Aucune donnée disponible.
Inflammabilité:	Sans objet pour les liquides.
Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité:	Aucune donnée disponible.
Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité:	Aucune donnée disponible.
Point d'éclair:	Aucune donnée disponible.
Température d'auto-inflammabilité:	Aucune donnée disponible.
Température de décomposition:	Aucune donnée disponible.
pH:	Aucune donnée disponible. Insoluble dans l'eau.
pH (en solution aqueuse):	Aucune donnée disponible.
Viscosité cinématique:	> 21 mm ² /s
Viscosité dynamique:	Aucune donnée disponible.
Solubilité dans l'eau:	Aucune donnée disponible. Le produit durcit avec l'humidité.
Solubilité:	Aucune donnée disponible.
Coefficient de partage:	Aucune donnée disponible.
Pression de vapeur:	Aucune donnée disponible.
Densité relative:	Aucune donnée disponible.
Densité apparente:	Aucune donnée disponible.
Densité de liquide:	1,03 g/cm ³
Densité de vapeur:	Aucune donnée disponible.
Granulométrie:	Aucune donnée disponible.
Distribution granulométrique:	Aucune donnée disponible.

9.2 Autres informations

Teneur en matière sèche (%): Aucune information disponible.

VOC content: Aucune donnée disponible.

Informations concernant les classes de danger physique: Sans objet.

Autres caractéristiques de sécurité: Aucune information disponible.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité

Le produit durcit avec l'humidité.

10.2 Stabilité chimique

Stabilité: Stable dans les conditions normales.

Données d'explosion

Sensibilité aux impacts mécaniques: Aucun(e).

Sensibilité aux décharges électrostatiques: Aucun(e).

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

L'échauffement provoque une augmentation de pression et introduit un risque d'éclatement.

Fiche de données de sécurité
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

Date de révision: 31/08/2023

PACKING ZWART

10.4 Conditions à éviter

Protéger de l'humidité. Exposition à l'air ou à l'humidité sur des durées prolongées. Ne pas congeler. Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition. Variations extrêmes de température et lumière du jour directe.

10.5 Matières incompatibles

Agents comburants forts. Incompatible avec les agents comburants.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation. Stable dans les conditions de stockage recommandées.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 . Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) N° 1272/2008

Informations sur les voies d'exposition probables

Informations sur le produit

Inhalation: L'utilisation délibérément détournée du contenu par concentration et inhalation peut s'avérer nocive ou mortelle.

Contact oculaire: D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Contact avec la peau: D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Ingestion: D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes: Aucune information disponible.

Toxicité aiguë

Mesures numériques de toxicité

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH

ETAmél (voie orale): 42,899.20 mg/kg

Informations sur les composants:

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Silanetriol, méthyl-, triacétate	LD50 = 1600 mg/kg (Rattus) OECD 401	-	-
Octaméthylcyclotétrasiloxane	LD50 > 4800 mg/kg (Rattus) OECD 401	LD50 > 2400 mg/kg (Rattus) OECD 402	=36 g/m ³ (Rattus) 4 h

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion/irritation cutanée: L'évaluation des résultats d'essai a été effectuée conformément aux directives de la Commission 92/69/CEE.

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
	Lapin	Cutané(e)		6	Score du produit <=1 Non irritant.

Fiche de données de sécurité

Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

Date de révision: 31/08/2023

PACKING ZWART

	Lapin	Cutané(e)		6	Score du produit <=1 Non irritant.
	Lapin	Cutané(e)		6 jours	Score du produit <=1 Non irritant.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Par analogie à un autre produit semblable examiné: Aucune irritation après contact avec les yeux. (H319 n'est pas exigé.). L'évaluation des résultats d'essai a été effectuée conformément aux directives de la Commission 92/69/CEE.

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
	Lapin	Œil		6 jours	Score du produit <=1 Non irritant.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée: D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales: D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité: D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction: D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Le tableau ci-après indique les composants présents à une teneur supérieure à la valeur seuil et considérés comme pertinents qui sont répertoriés comme toxiques pour la reproduction.

Nom chimique	Union européenne
Octaméthylcyclotétrasiloxane	Repr. 2

STOT – exposition unique: D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

STOT – exposition répétée: D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration: D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2 Informations sur d'autres dangers

Propriétés perturbatrices endocriniennes: Aucune information disponible.

Autres informations

Autres effets néfastes: Aucune information disponible.

Fiche de données de sécurité

Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

Date de révision: 31/08/2023

PACKING ZWART

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

12.1 Toxicité

Ecotoxicité: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Toxicité pour les micro-organismes	Crustacés	Facteur M	Facteur M (long terme)
Triacetoxy(propyl)silane 17865-07-5	EC50 (72h): approx. 24 mg/l (Pseudokirchneriella subpicata)	LC50 (96h) = 108.89 mg/L	-	EC50 (48h) = 89.59 mg/L		
Silanetriol, méthyl-, triacétate 4253-34-3	EC50 (72h): >500 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata)	LC50 (96h) >500 mg/l (Brachydanio rerio)	-	EC50 (48h) >500 mg/l (Daphnia magna)		
Octaméthylcyclotétrasiloxane 556-67-2	-	LC50: >1000 mg/L (96h, Lepomis macrochirus) LC50: >500 mg/L (96h, Brachydanio rerio)	-	EC50: =25.2 mg/L (24h, Daphnia magna)	10	10

12.2 Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Informations sur les composants:

Nom chimique	Coefficient de partage
Triacetoxy(propyl)silane	1.23
Silanetriol, méthyl-, triacétate	-2.4
Octaméthylcyclotétrasiloxane	6.49

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Évaluation PBT et vPvB: Le produit contient des substances classées PBT ou vPvB.

Nom chimique	Évaluation PVT et vPvB
Triacetoxy(propyl)silane	La substance n'est pas PBT/vPvB
Silanetriol, méthyl-, triacétate	La substance n'est pas PBT/vPvB
Octaméthylcyclotétrasiloxane	Substance PBT/vPvB

Fiche de données de sécurité
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

Date de révision: 31/08/2023

PACKING ZWART

12.7 Propriétés perturbatrices endocriniennes

Aucune information disponible.

12.6 Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés: Éliminer conformément aux réglementations locales. Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et internationales applicables.

Emballages contaminés: Les récipients vides présentent un danger d'incendie et d'explosion. Ne pas découper, percer ou souder les récipients. Manipuler les emballages contaminés de la même façon que le produit lui-même.

Catalogue européen des déchets:

08 04 09* déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses

15 01 04 emballages métalliques

16 05 04* Gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des substances dangereuses

Autres informations: Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification

ADR/RID: UN1950

IMDG: UN1950

ICAO-TI/IATA-DGR: UN1950

14.2 Nom d'expédition

ADR/RID: AÉRSOLS

IMDG: AÉRSOLS

ICAO-TI/IATA-DGR: AÉROSOLS, NON-INFLAMMABLES

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID: 2

Étiquettes: 2.2

IMDG: 2.2

ICAO-TI/IATA-DGR: 2.2

14.4 Groupe d'emballage

ADR/RID: Non réglementé.

Description: UN1950, AÉRSOLS, 2, (E)

IMDG: Non réglementé.

Description: UN1950, AÉRSOLS, 2.2

Fiche de données de sécurité
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

Date de révision: 31/08/2023

PACKING ZWART

ICAO-TI/IATA-DGR: Non réglementé.

Description: UN1950, AÉROSOLS, NON-INFLAMMABLES, 2.2

14.5 Dangers pour l'environnement ou polluant marin

ADR/RID: Sans objet.

IMDG: NP

ICAO-TI/IATA-DGR: Sans objet.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

ADR/RID:

Dispositions spéciales: 327, 625, 344, 190

Code de classification: 5A

Code de restriction en tunnel: (E)

Quantité limitée (LQ): 1 L

IMDG:

Dispositions spéciales: 63, 190, 277, 327, 344, 381, 959

Quantité limitée (LQ): See SP277

Numéro d'urgence: F-D, S-U

ICAO-TI/IATA-DGR:

Dispositions spéciales: A145, A167, A98, A802

Quantité limitée (LQ): 30 kg G

Code ERG: 2L

14.7 Transport maritime en vrac selon les instruments de l'OMI

Sans objet.

15. INFORMATIONS RELATIVES A LA REGLEMENTATION

15.1 Réglementations/ législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement.

Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail.

Vérifier l'opportunité de prendre des mesures conformes à la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail.

Prendre en compte la directive 92/85/CE sur la protection des travailleuses enceintes, accouchées ou allaitantes.

Règlement concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques (REACH) (CE1907/2006)

SVHC: Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation: Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration $\geq 0,1$ % (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59).

EU-REACH (1907/2006) - Annex XVII Limitations relatives à l'utilisation: Ce produit ne contient aucune substance soumise à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII).

Substances soumises à autorisation selon REACH, Annexe XIV: Ce produit ne contient aucune substance

Fiche de données de sécurité

Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

Date de révision: 31/08/2023

PACKING ZWART

soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV).

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone: Sans objet.

Polluants organiques persistants: Sans objet.

Réglementations nationales

SZW - Liste des substances cancérigènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction (Pays-Bas): Non enregistré.

Nom chimique	Pays-Bas – Liste des cancérigènes
Octaméthylcyclotétrasiloxane 556-67-2	Fertilité (Catégorie 2)

Ordonnance allemande

Sur la sécurité industrielle (BetrSichV, Allemagne): Aucun liquide inflammable selon le BetrSichV.

Classe de pollution des eaux (WGK): Très dangereux pour l'eau (WGK 2).

Classe de stockage selon TRGS 510: Classe de stockage 2B: Aérosols

Suisse COV (%): <3

15.2 Evaluation de la sécurité chimique

Des analyses de risque chimique ont été exécutées par les REACH « enregistreurs » (registrarants) de la substance pour les substances enregistrées au seuil > 10 tpa. Aucune analyse de risque chimique n'a été exécutée pour ce mélange.

16. AUTRES INFORMATIONS

Texte intégral des mentions H citées dans la section 3:

EUH014: Réagit violemment au contact de l'eau.

EUH071: Corrosif pour les voies respiratoires.

H226: Liquide et vapeurs inflammables.

H302: Nocif en cas d'ingestion.

H314: Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H361f: Susceptible de nuire à la fertilité.

H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Abréviations et acronymes:

SVHC: Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation.

PBT: Produits chimiques persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT).

vPvB: Substances chimiques très persistantes et très bioaccumulables (vPvB).

STOT RE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée.

STOT SE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique.

EWC: Catalogue européen des déchets.

LOW: List of Wastes (see <http://ec.europa.eu/environment/waste/framework/list.htm>).

ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route.

IATA: International Air Transport Association.

OACI: ICAO-TI: Technical Instructions for the Safe Transport of Dangerous Goods by Air.

IMDG: International Maritime Dangerous Goods.

RID: Regulations concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Rail.

TWA: TWA (moyenne pondérée en temps).

STEL: STEL (Limite d'exposition à court terme).

Fiche de données de sécurité

Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

Date de révision: 31/08/2023

PACKING ZWART

AGW: Valeur limite d'exposition professionnelle.

BGW: Valeur limite biologique.

Plafond: Valeur limite maximale.

*: Désignation "peau".

Méthode de classification:

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Méthode utilisée
Toxicité aiguë par voie orale	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par voie cutanée	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - gaz	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation – vapeurs	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation – poussières/brouillard	Méthode de calcul
Corrosion/irritation cutanée	D'après les données d'essai
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	D'après les données d'essai
Sensibilisation respiratoire	D'après les données d'essai
Sensibilisation cutanée	D'après les données d'essai
Mutagénicité	Méthode de calcul
Cancérogénicité	Méthode de calcul
Toxicité pour la reproduction	Méthode de calcul
STOT - exposition unique	Méthode de calcul
STOT - exposition répétée	Méthode de calcul
Toxicité aquatique aiguë	Méthode de calcul
Toxicité aquatique chronique	Méthode de calcul
Danger par aspiration	Méthode de calcul
Ozone	Méthode de calcul
Aérosol inflammable	D'après les données d'essai

Principales références de la littérature et sources de données utilisées pour compiler la FDS:

Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)

European Chemicals Agency (ECHA) Committee for Risk Assessment (ECHA_RAC)

European Chemicals Agency (ECHA) (ECHA_API)

EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)

Niveaux de référence d'exposition aiguë (AEGL)

International Uniform Chemical Information Database (IUCLID)

National Institute of Technology and Evaluation (NITE)

NIOSH (Institut d'hygiène et de sécurité professionnelles des États-Unis)

Organisation de coopération et de développement économiques, publications sur l'environnement, la santé et la sécurité

Organisation de coopération et de développement économiques, programme d'évaluation des substances HPV

Organisation de coopération et de développement économiques, ensemble des données d'évaluation

LE REJET DE LA RESPONSABILITE. Les informations contenues dans cette MSDS proviennent de sources que nous croyons fiable. Les conditions ou méthodes de manutention, de stockage ou l'élimination du produit sont hors de notre contrôle et peut-être au-delà de notre connaissance. Pour ces raisons entre autres, nous ne faisons pas responsabilité pour la perte, dommage ou dépense qui a rejeté toute façon, peut résulter d'une manipulation, stockage, utilisation ou élimination du produit. Ce document a été préparé, et ne peut être utilisé pour ce produit. Si le produit est utilisé comme composant d'un autre produit, il est possible que le code de l'information n'est pas applicable.